



C'est le mois national de la sensibilisation « Creusez sans danger »

Le mois d'avril, étant le début non officiel des projets printaniers, a été désigné pour promouvoir « Creusez sans danger » au Canada – un moment pour faire prendre conscience de l'importance de connaître les infrastructures souterraines avant de vous lancer dans votre projet.

Chaque année, **des dizaines de milliers** d'installations enfouies sont accidentellement endommagées par des propriétaires et des excavatrices commerciales. Ces incidents peuvent entraîner *une contamination de l'environnement, des blessures corporelles et même la mort*. **Presque tous ces incidents canadiens auraient pu être évités** grâce à une simple demande de localisation.

Les propriétaires et les cédants pensent trop souvent que de creuser sans danger ne s'applique qu'aux projets nécessitant de la machinerie lourde alors qu'en fait, 20 % de tous les incidents d'excavation surgissent **lors d'installation d'une clôture ou de projets d'aménagement paysager**. Il y a des millions de kilomètres de services publics souterrains au Canada qui se trouvent sous nos pieds.

Trans-Nord désire que les demandes de localisation passent par les centres d'appels (« OneCall ») provinciaux où nous exerçons nos activités. Sachez que nos permis et ententes de croisement (si nécessaire) sont habituellement délivrés dans les 10 jours ouvrables. Vous devez attendre une réponse de Trans-Nord et des autres services publics dans le secteur avant d'entreprendre vos travaux.

La loi exige d'obtenir l'autorisation avant :

- L'installation de câbles ou de conduites de services souterrains;
- L'installation d'une clôture, des poteaux ou de pieux;
- L'installation d'une piscine hors terre ou creusée;
- L'installation de drains ou de systèmes d'irrigation
- Des activités d'aménagement qui nécessitent de creuser à plus de 30 cm, incluant planter ou retirer des arbres, des souches ou des arbustes;
- Du pavage, du dynamitage ou des excavations.

Apprenez-en plus sur les pratiques sécuritaires en matière de creusage ainsi que sur les outils à l'intention des propriétaires, des entrepreneurs et des terres agricoles en

consultant et en téléchargeant nos feuillets d'information disponibles à [TNPI.ca/fr/public-awareness](https://www.tnpi.ca/fr/public-awareness).

La sécurité – du public, de l'environnement et du pipeline – demeure notre principale priorité. Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration en tant que promoteurs du « Creusez sans danger » non seulement en avril, mais tout au long de l'année.

Cliquez ou appelez AVANT de creuser. Visitez [ClickBeforeYouDig.com/fr/](https://www.clickbeforeyoudig.com/fr/) pour plus de renseignements.

Rappels importants



Tels les autres services publics comme l'électricité, le service téléphonique, l'Internet ou la télévision par câble ainsi que les réseaux d'aqueducs et d'égouts, notre pipeline est souterrain. Malheureusement,

des excavations et des activités de construction sont la principale cause de dommage aux pipelines et autres services publics.

- Ne laissez jamais de matériaux ou de débris le long de l'emprise du pipeline
- Obtenez toujours les autorisations des services publics dans l'emprise AVANT d'entreprendre vos travaux à proximité
- Ne vous fiez pas aux marqueurs dans l'emprise pour déterminer l'emplacement des services souterrains – faites toujours une demande de localisation
- Ne présumez jamais de la profondeur des installations souterraines
- Que les travaux soient exécutés par vous-même ou par un entrepreneur, **Cliquez ou Appelez AVANT de creuser** pour obtenir votre localisation GRATUITE

Vous avez besoin de franchir l'emprise pour accéder au lieu de travail sur votre propriété? Communiquez avec nous à crossingrequestseast@tnpi.ca pour faire une demande de croisement. Nous assurerons alors que vous ne causerez pas de dommage au pipeline souterrain. Nous vous accompagnerons dans le processus de demande de permis afin que vos travaux puissent être exécutés efficacement et en toute sécurité.

Les interventions de Trans-Nord quant à la COVID-19

Les pipelines réglementés de Trans-Nord aident à livrer quotidiennement les produits pétroliers raffinés tels l'essence, le diesel, le carburant d'aviation et l'huile à chauffage à des entreprises et des consommateurs comme vous et votre collectivité au Québec, en Ontario et en Alberta.

En raison du rôle prépondérant que nous jouons dans le transport de ces carburants indispensables, nos services sont jugés « essentiels » et nous faisons alors partie des **infrastructures essentielles du Canada**.

En l'occurrence, certains employés, lorsque possible, travaillent à domicile pendant la pandémie de la COVID-19, alors que d'autres employés et sous-traitants continuent de se présenter sur nos sites pour effectuer des tâches essentielles au fonctionnement sécuritaire de nos pipelines. Des protocoles rigoureux en matière de sécurité ont été mis en place pour assurer la sécurité de ces travailleurs alors que nous continuons à fournir des services essentiels aux communautés canadiennes.

Ce que cela signifie pour vous. Avant la pandémie, nous nous sommes efforcés de communiquer en personne avec les principaux intervenants, y compris nos cédants, au sujet des projets et des programmes à venir dans leur région. Pour vous protéger ainsi que nos employés, nous privilégions maintenant la communication écrite ou téléphonique plutôt que des rencontres en personne,

Au cours des prochains mois, des entretiens préventifs comme des fouilles d'intégrité, du débroussaillage et des inspections de cours d'eau devraient être effectués dans les communautés suivantes :

- | | | |
|---------------------|-------------------------|------------------|
| Québec | • Brockville | Thousand |
| • Dorval | • Clarington | Islands |
| • Laval | • Cobourg | • Oshawa |
| • Les-Cèdres | • Cornwall | • Pickering |
| • Montréal | • Edwardsburgh-Cardinal | • Port Hope |
| • Saint-Clet | • Elizabethtown-Kitley | • Prescott |
| • Saint-Lazare | • Greater Napanee | • Quinte West |
| • Vaudreuil | • Hamilton | • South Dundas |
| Ontario | • Hamilton Township | • South Stormont |
| • Alnwick-Haldimand | • Ingleside | • Spencerville |
| • Augusta | • Kingston | • Toronto |
| • Belleville | • Leeds and the | • Williamsburg |
| • Brighton | | |

pour aider tous ensemble à aplanir la courbe de transmission de la COVID-19 à travers le pays. *Sachez que nous sommes tout de même là pour vous.* Les services « OneCall/InfoExcavation » sont entièrement maintenus, et **nous continuons de répondre aux demandes de permis, de localisation et de croisement**. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Le saviez-vous... Le site Internet de Pipelines Trans-Nord a des ressources réservées pour nos cédants? Il s'agit notamment d'un numéro de téléphone (**289-475-5369**) et d'une adresse électronique (**info@tnpi.ca**), ainsi qu'un sondage pour les cédants où vous pouvez partager vos commentaires. Visitez le **tnpi.ca/landowners** pour plus de détails.

À mesure que la situation mondiale évolue, Trans-Nord continuera de respecter les consignes des officiers de la santé publique du Canada. Nous prendrons les précautions nécessaires pour protéger nos employés et les collectivités où l'on vit et l'on travaille afin de continuer à déplacer, en toute sécurité, les produits pétroliers raffinés utilisés par les Canadiens chaque jour.

Rappels importants

Nous jouons tous un rôle important dans la sécurité des pipelines et la prévention des dommages.

APPELEZ AVANT DE CREUSER



Les pipelines sont reconnus comme le moyen le plus sûr pour transporter des produits pétroliers raffinés sur de longues distances. Bien que les fuites de pipelines soient très rares, il est important de reconnaître les indices ainsi que les mesures à prendre si vous soupçonnez une fuite.

Si vous soupçonnez une fuite en raison d'un écoulement visible ou d'une accumulation d'un produit pétrolier, d'une tache d'huile inhabituelle sur la terre, ou de l'apparence d'un liquide irisé ou des bulles dans l'eau stagnante, d'une odeur d'essence ou d'huile, ou de l'apparition d'une végétation morte ou décolorée sur ou près de l'emprise du pipeline...

- Déplacez-vous vers un endroit sûr
- Appelez le 911
- Appelez ensuite notre service d'urgence au **1-800-361-0608** – disponible 24 heures, 7 jours sur 7

Votre sécurité et celle de l'environnement sont les principales priorités de Trans-Nord.

Que pensez-vous de l'information de PTNI?

Soumettez-nous, dès maintenant, vos commentaires ainsi que vos suggestions de contenu à : info@tnpi.ca!